



ABONNEMENTS
 Un an, \$2.00 - Six mois, \$1.00
 Trois mois, 50 cents.

5 cents. le numéro.

1RE ANNÉE, No 4. — SAMEDI, 4 DÉCEMBRE 1897.

H. ROULLAUD et GEO. DE MARTIGNY, Rédacteurs-Propriétaires.

BUREAUX, 1604, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL.

PETITES ANNONCES
 Pour les annonces ne dépassant
 pas 50 mots, - - - - - 25 cts

Pour les annonces et réclames à long
 terme, on traite à forfait.

UNE PROTESTATION

LETTRE OUVERTE

A Monsieur le Procureur-Général de la
 Province de Québec.

MONSIEUR LE PROCUREUR-GÉNÉRAL,

Permettez à un modeste journal de se faire l'écho d'un groupe d'hommes instruits et de protester, en leur nom et au sien, contre la scandaleuse et dangereuse intrusion des journaux quotidiens dans les enquêtes judiciaires.

L'intervention de la presse est scandaleuse, parce que :

1o. Elle n'a pour objet que de soutenir une concurrence, non de servir les intérêts publics ;

2o. Elle jette en pâture des détails scabreux, contre l'exposé desquels on s'insurgerait, si on les glissait dans les colonnes de la rédaction ordinaire, ou si même on les tolérait dans les feuilletons ;

3o. Elle livre inconsidérément à la foule les noms de personnes honorables mêlés très indirectement aux crimes, sans souci de leur réputation, de la douleur qu'elle peut leur causer, de la honte dont elle les abreuve, injustement, sans utilité, et sans se préoccuper des conséquences peut-être fatales de ces coupables indiscretions ;

4o. Elle fouille dans la vie privée non seulement des criminels, mais aussi dans celle des victimes, des parents et des voisins, abusant ainsi de ses prérogatives et se méprenant comme à dessein sur ses droits et sur ses devoirs.

Voilà, parmi une quantité d'autres, les principales raisons qui nous font dire que l'action non réglementée de la presse, en pareille matière, est scandaleuse.

Elle est, aussi dangereuse, parce que :

1o. Elle entrave gravement l'action de la justice, en ce sens qu'elle publie tous les secrets des enquêtes : ceux qu'elle arrache, ceux qu'elle découvre et ceux qu'elle invente ;

2o. Elle compromet ou peut compromettre

par ses indiscretions le succès des recherches de la police et mettre les coupables en garde contre ses atteintes en faisant connaître ses démarches ;

3o. Elle peut—et cela s'est souvent produit—faire planer des soupçons sur un innocent qui demeurera toujours suspect, même si le coupable est enfin découvert ;

4o. Enfin, par son zèle intempestif, zèle uniquement inspiré par une question de gros sous, elle accapare à son profit le mérite des découvertes qui appartient aux détectives, réduisant ainsi la noble émulation qui doit animer ces braves gens.

En dedans des dangers et des scandales qui résultent de l'intervention de la presse dans les affaires criminelles, il y a encore un côté ridicule et immoral dans cette course aux nouvelles, dans cet étalage de secrets ou de niaiseries dérobés, de ci de là, au hasard d'une rencontre ou à la monstrueuse machination d'un piège.

N'est-il pas ridicule, en effet, de voir le premier citoyen venu, sous prétexte qu'il agit pour une entreprise commerciale exploitant un journal, pénétrer librement dans la prison, questionner les accusés, causer et même discuter avec eux, tandis que l'avocat d'un de ces malheureux se voit fermer la porte au nez ! Le fait s'est produit il y a quelques jours pour M. J. A. C. Ethier, le défenseur de Sam Parslow, à qui on a répondu qu'il ne pourrait conférer avec son client qu'en vertu d'une autorisation de M. le procureur-général, alors que les reporters se ventent de pénétrer dans les cellules et de manier à leur guise les pièces à conviction.

Mais il y a plus fort que cela, et c'est ce qui constitue le côté immoral de cette question. Les reporters peuvent, si l'on en croit le récit d'un grand journal, servir impunément de truchement entre les complices d'un crime, lors que ceux-ci sont isolés. Ainsi, la femme Poirier aurait crié la nuit, espérant se faire entendre de Sam Parslow : — "Sam, es-tu là ? Dis que je n'y étais pas, et ce sera clair."

On comprend l'importance qu'aurait pour la

femme Poirier cette déclaration ; et c'est pour empêcher les complices de concevoir un plan de défense qui mettrait la justice en échec et assurerait presque toujours l'impunité aux coupables, qu'on ne les laisse pas communiquer entre eux.

Sam Parslow a-t-il entendu la recommandation de sa complice ? On l'ignore. Mais s'il ne l'a pas entendue, un reporter s'est chargé, de son aveu même, de la lui transmettre. Cette conduite n'est-elle pas hautement blâmable ? Cette comédie indigne n'a-t-elle pas assez duré ?

Il vous appartient, monsieur le procureur-général, de mettre un terme à cette véritable débauche d'inutiles et malsaines publications qui ne peuvent que nuire à l'action de la justice, à son prestige et à sa majesté.

Sans doute il est étrange de voir un journal réclamer une restriction à la liberté de la presse, mais vous considérerez, monsieur le procureur-général, que ce journal obéit au vœu d'une partie du public, au profit de qui, en somme, cette précieuse liberté a été concédée.

LE TRAIT D'UNION.

LES VIERGES

A PAUL ENDEL

Le cœur des vierges de vingt ans
 Est inquiet comme la feuille,
 Et tout leur cœur aspire et cueille
 Les confidences du Printemps.

Le jour, aux parfums excitants
 Du lilas et du chèvrefeuille,
 Le cœur des vierges de vingt ans
 Est inquiet comme la feuille.

Le soir, sur le bord des étangs,
 Chacune rôde et se recueille,
 Et leur secret que l'ombre accueille
 Fait sourire ou pleurer longtemps
 Le cœur des vierges de vingt ans.

MAURICE ROLLINAT.

AVIS IMPORTANT

Nous informons nos lecteurs que la Poste ne délivre pas les lettres lorsqu'elles ne portent que des initiales, un prénom, un mot ou une devise. Il faut de toute nécessité que les lettres, même celles qui sont confiées aux soins de la "Poste restante" portent une suscription régulière.

Non seulement la Poste ne délivre pas ces lettres, mais elle ne les accepte pas. Si on les dépose dans la boîte, elle les ouvre et les retourne à l'expéditeur lorsqu'elle trouve sous l'enveloppe une indication suffisante. Dans le cas contraire, ces lettres tombent au rebut.

Voici, du reste, le texte des deux articles du règlement des Postes qui régissent la matière :

ART. 8.—LETTRES ADRESSÉES A DES INITIALES.

Les lettres adressées simplement à des initiales, comme "A.-B. ou Y.-Z.," par exemple ou simplement à un nom de baptême comme "Jean" ou encore à un simple nom de plume ou pseudonyme avec la désignation du lieu, comme Montréal, Toronto, mais qui ne donnent pas plus d'informations et ne sont pas envoyées au soin de quelque personne, maison ou institution nommée, ou qui ne nomment pas une boîte de poste spéciale, ne doivent pas être acceptées, si elles sont déposées à un bureau de poste ; et ne doivent pas être envoyées si elles sont déposées dans une boîte à lettres, mais doivent être envoyées au Département des Lettres Mortes par la première malle.

ART. 9.—LETTRES ADRESSÉES A UN NUMÉRO DE RUE.

Les lettres adressées simplement à un numéro de rue ou de chambre dans une bâtisse spécifiée, sans le nom d'une personne, maison, etc., peuvent être remises pourvu toutefois qu'il n'y ait qu'une seule famille, maison ou société occupant les prémisses désignées ; autrement, les lettres ainsi adressées seront envoyées au Département des Lettres Mortes comme étant adressées d'une manière insuffisante.

Plusieurs de nos clients nous ont avisé du contretemps qu'ils ont éprouvé du fait de ce règlement. Ils avaient répondu à une lettre en se conformant aux indications qu'elle contenait relativement à l'adresse ; mais celle-ci étant irrégulière, leurs envois leur ont été retournés, de sorte que la personne à qui ils écrivaient attend toujours, et est peut-être très étonnée de ce silence.

Nous prions donc les correspondants de prendre note de cet avis, et nous invitons ceux et celles qui ont écrit par notre entremise en réclamant une réponse sous une adresse irrégulière d'écrire à nouveau, afin de réparer les conséquences de l'erreur qui a pu résulter de leur excusable ignorance.

Nous avisons particulièrement les personnes qui se sont fait adresser : "Correspondance" St-Jérôme, et Demoiselle S. O. J., poste restante, Montréal, que les lettres qui leur étaient destinées ont été retournées aux envoyeurs, lesquels seraient désireux cependant de les faire parvenir à destination.

Les conseils de M Prudhomme à sa petite famille :

—Mes enfants, quelles que puissent être plus tard vos entreprises, commencez toujours par la base.

—Même s'il s'agit de faire un puits, papa ?

EPIDEMIE DE CRIMES

En présence des crimes répétés dont notre Province est le théâtre, on est en droit de se demander si le crime, ainsi que certaines maladies, n'est pas contagieux.

Pour ma part, je crois à cette contagion. J'y crois d'autant plus volontiers que je constate, que nous constatons tous, chaque jour, l'existence de l'instrument qui propage les germes morbifiques de cette désolante épidémie.

Cet instrument, ce véhicule des passions mauvaises, cet incubateur des folies latentes, c'est la presse, c'est-à-dire le journal et le livre.

Il y a, dans tous les pays, de justes lois pour empêcher la presse de verser dans l'immoralité. On s'efforce, avec raison, de protéger la jeunesse contre toute défloration morale ; on poursuit impitoyablement les écrivains et les éditeurs qui poussent à la débauche, mais on ne se préoccupe vraiment pas assez de ceux qui, inconsciemment poussent au crime. Cela tient à une erreur de jugement issue d'une maxime de droit. On n'admet, en effet, la culpabilité d'un individu qu'autant qu'il y a intention manifeste de nuire ou de porter au mal. Pour les écrivains licencieux et pour ceux qui vendent leurs produits, il ne peut y avoir aucun doute : l'intention d'attenter à la morale publique dans le but de gagner de l'argent est évidente. Aussi ne les ménage-t-on pas. Quant à ceux qui, par imprudence, par maladresse, par faux raisonnement ou par simple fantaisie provoquent au crime, ils échappent à toute responsabilité parce qu'ils n'agissent pas intentionnellement.

Ils n'ont pas l'intention de nuire, c'est vrai ; mais ils sont cependant nuisibles. En toute justice on ne peut les punir pour le mal qu'ils font sans le vouloir, mais on pourrait et on devrait prévenir ce mal en imposant à la presse certaines restrictions qui ne seraient nullement attentatoires à sa liberté.

La presse agit sur les esprits faibles d'une façon néfaste, soit en relatant les hauts faits des criminels, en détaillant leurs ruses souvent heureuses, leurs luttes contre la justice parfois victorieuses ; soit en accordant aux tristes héros du crime une célébrité inattendue, de nature à susciter la plus malsaine des émulations chez les détraqués qui ne peuvent espérer fixer l'attention de la foule par de plus nobles procédés.

Vous exagérez, dira-t-on. Vous faites de la théorie hypothétique, simplement.

Non.—Je dis la vérité, et je m'appuie sur des faits.

Chaque fois qu'un crime retentissant se produit, ici ou ailleurs, on peut être certain que d'autres crimes analogues seront accomplis sous peu dans une zone déterminable, si les journaux se plaisent à étaler dans tous leurs menus détails : les mobiles, les ruses des meurtriers et celles des policiers ; la biographie des coupables ; le récit minutieux de leur crime ; les faits qui ont précédé, accompagné et suivi leur arrestation ; la tenue des criminels depuis leur incarcération ; les commentaires auxquels leur conduite donne lieu, etc., etc.

Peut-on nier que dans les circonstances ordinaires de la vie le vulgaire n'ait une soif ardente de publicité ? Non. Chaque fois que, pour un motif quelconque on a l'occasion d'en-

registrer le nom d'un citoyen obscur, c'est pour lui une étrange volupté. Pour obtenir le bénéfice contestable d'une citation de cette nature, le vulgaire ferait d'énormes sacrifices. Par malheur pour sa vanité, les chances d'être imprimé tout vif sont pour lui très rares, et il doit se contenter des aubaines extraordinaires que lui fournissent la pratique constante des plus hautes vertus pour espérer être mis très passagèrement en vedette sur son journal favori.

Vraiment, la vertu ne rapporte guère, et elle ne suffit pas pour apaiser la soif de réclame dont sont tourmentés les humbles.

Alors, puisque le plus honnête du monde piqué de la tare de la réclame ne peut espérer d'être satisfait que très exceptionnellement s'il suit le droit chemin, le chemin de tout le monde, il prendra les épineux chemins de traverse pour arriver au but de ses désirs.

La presse, surtout dans notre Province, est très avare de publicité à l'égard des humbles, à moins qu'elle n'ait intérêt à prodiguer l'éloge. Dans ce cas, elle s'épuise à tresser des couronnes. Ainsi, par exemple, un agent de police surprend-il par hasard un ivrogne endormi et le mène-t-il au poste ? on fait de cet agent un linier redoutable, toujours au guet, dévoué corps et bien à la sécurité publique.

Ces agents sont des hommes précieux, sans doute, mais, en définitive, ils sont préposés à des fonctions qui n'ont rien de surhumain et pour lesquelles ils reçoivent salaire. Ils ne font donc que leur devoir en arrêtant les vagabonds et les ivrognes, et l'éloge public ne devrait aller qu'à ceux qui font "plus que leur devoir." Seulement, comme ces agents peuvent rendre aux journaux quotidiens une foule de petits services plus ou moins indiscrets, on les louange avec excès, quitte à attribuer aux prisonniers des ruses ou des révoltes imaginaires afin de justifier ces citations à l'ordre du jour.

Or, ces innocentes inventions flattent généralement beaucoup les prisonniers qui, dans leur sphère, passent alors pour des malins. Elles provoquent ces sentiments de vaine gloire qui poussent tant de délinquants à résister à la police, à faire montre de cynisme à l'audience et même à insulter publiquement leur juge, dans l'espoir de mériter une mention spéciale.

Les gens d'humble condition n'ayant que très rarement l'occasion d'attirer l'attention publique, ils ne négligent rien pour obtenir cette faveur à laquelle ils attachent le plus grand prix. Et comme rien dans leur vie ne pourra jamais motiver le plus petit article en leur honneur s'ils ne s'écartent des règles ordinaires, les ambitieux de cette classe, n'ayant pas le choix des moyens, ne reculent pas devant une mauvaise action pour acquérir la célébrité dont la conquête les tourmente si fort.

Je ne dis pas que ces gens-là agissent délibérément, qu'ils pèsent leurs actes et raisonnent avec leur conscience. Non, certes. Mais ils obéissent à une loi psychologique observée partout ; ils cèdent aux pressants appels de l'orgueil, de la fierté farouche ; ils obéissent à ce sentiment bizarre qui pousse certains individus à tirer vanité de ce qui devrait les faire rougir, et qui souvent, dans l'ombre les fait pleurer.

Combien de malheureux plongés dans les cachots s'affaissent et versent des larmes de repentir loin de tous les regards, qui se redressent

et affectent l'indifférence et le dédain devant la foule ?

Ah ! c'est que ces malheureux se préoccupent de l'opinion ; c'est qu'ils ont le souci de se montrer crânes, braves ou plutôt bravaches ; c'est qu'ils jouent un rôle, que le prétoire est leur tréteau et le journal leur orchestre. Qu'on supprime la publicité des enquêtes, qu'on mette un terme aux sots racontars des journaux, et les coupables, sachant que leurs propos seront ignorés du public, que leur masque sera inutile, cesseront de poser et d'être un objet d'admiration ou d'envie pour les détraqués qui suivent anxieusement les péripéties des enquêtes et qui voudraient être dans la peau de ces héros du jour dont on s'occupe à l'exclusion des affaires publiques.

Voilà comment le crime devient contagieux ; voilà comment s'établit le contact entre les criminels, partie pourrie, et la foule, partie saine. Tous les crimes, sans exception, sont des cas pathologiques, cela est aujourd'hui avéré. Il faut donc se garder de provoquer chez les malheureux prédisposés au crime l'éclosion de leur fureur, et le meilleur sinon l'unique moyen d'atténuer le mal, d'en réduire les effets à la plus minime proportion, c'est de ne pas illustrer les assassins en les plaçant sur le piédestal que l'on refuse souvent aux bienfaiteurs de l'humanité.

HENRI ROULLAUD.

Des demandes en mariage

Dans ces temps évolutionnaires où l'on met toutes les anciennes coutumes et idées en question, ne serait-il pas à propos de se demander s'il est juste et raisonnable que seul l'homme ait le droit d'afficher ses prétentions et ses désirs de choisir un compagnon de route dans le chemin de la vie.

La convention mondaine qui veut que le privilège de faire une demande en mariage soit accordé uniquement à l'homme, est un reste des coutumes des primitifs, nos ancêtres. Il y eut un temps où la femme était considérée comme un animal de plaisance ou de servitude dont le troc était courant.

Le prix de l'être féminin variait avec les peuples et les pays, de la valeur d'un bœuf dans certaines contrées à celle d'un troupeau dans d'autres ; ou bien l'homme était obligé pour se procurer une femme de la voler ou de s'en emparer comme trophée d'une victoire.

La bible accorde fort peu d'importance à la femme, de fait on ne l'y voit guère figurer que comme un être impur ou un instrument de péché. Les Grecs, si je ne me trompe, mettaient en doute la possibilité qu'elle eut une âme. Il est certain que le Koran lui refuse l'immortalité. Un concile de pontifes chrétiens débattit longuement pour décider si la femme a une âme ou non ; heureusement la majorité des docteurs fut pour l'affirmative.

Et cependant les siècles allèrent accordant de plus en plus de privilèges et de prérogatives aux mères de nos enfants, jusqu'à ce qu'aujourd'hui on admet dans plusieurs pays que la femme a des droits identiques à ceux de l'homme. Le droit au travail, chose assez curieuse, on le lui a toujours donné, même on lui en a fait un devoir, sauf à lui en refuser la récompense. Le droit à l'éducation, notre siècle le lui accorde maintenant, au moins

théoriquement, car les hommes ne sont pas tous du même avis sur ce point, témoin les galants jeunes gens d'Oxford, où une émeute de la part des étudiants n'a été prévenue que par le rejet d'une résolution tendant à donner le droit aux étudiantes de suivre les cours de cette université.

Les États-Unis, l'Australie et dans certains cas l'Angleterre accordent le droit de vote aux femmes et vont même jusqu'à leur confier des positions dans la gérance de la chose publique.

Maintenant, pourquoi la société s'obstinerait-elle à penser mal d'une jeune fille qui demanderait en mariage un jeune homme dont elle désirerait la compagnie comme époux ? Est-ce que le mariage n'est pas un acte aussi important dans la vie d'une femme que dans celle de l'homme ? Est-ce que dans la suite du ménage la femme n'apporte pas une part de travail, de veilles et de responsabilités aussi grande que celle de l'homme ?

En fait, le mariage n'est pas uniquement chez l'homme une affaire d'impulsion et de passion. Cet acte est souvent appelé, quand il s'agit du mondain, faire une fin. Pourquoi ? N'est-ce pas parce que instinctivement tout autant par raisonnement on arrive à trouver que dans le mariage seul est la stabilité, le confort et la satisfaction que l'homme cherche à se donner dans le cours de la vie. Lorsqu'il sent que la fougue de ses passions a jeté le trop plein de sa vitalité, l'homme voit dans le mariage le *home* tranquille et paisible qui convient au déclin de son existence ; par ce fait même, si par hasard, il confère une faveur, il entend, certes, en être grassement payé.

En fait le mariage est pour la femme le but de l'existence, la fin de sa vie, et prête à sacrifier de bonne heure les jouissances de sa liberté d'action, elle cherche autour d'elle quelqu'un qui voudra bien lui faire partager son sort. Prête à partager les souffrances et les déboires aussi bien que les joies et les succès, elle apporte son amour, son travail et son expérience comme quote part dans le coût du maintien de la famille. Ne donne-t-elle pas autant que l'homme qui fournit le contingent pécuniaire.

A eux deux, l'époux et l'épouse forment un tout complet, une famille qui perpétue les caractéristiques des ancêtres, et donne à la société des citoyens dont les actes seront utiles ou nuisibles, suivant que l'accouplement aura été heureux ou mal assorti.

L'homme a le loisir de choisir, de préférer, s'il n'est pas satisfait de ce que son entourage lui offre, il n'a qu'à vouloir et il cherche dans un autre milieu, certain qu'il est d'être toujours bien accueilli en sa qualité d'homme en quête d'une épouse.

La femme, qui est plus perspicace que l'homme dans l'étude des caractères du sexe opposé, devine vite de qui elle aimerait se voir rechercher. Souvent elle sent auprès d'elle un homme qui la désire et dont les tendances et les idées lui conviendraient ; mais lui, trop timide pour se déclarer, elle le voit s'éloigner sans pouvoir lui laisser voir qu'il serait agréé. Finalement, la crainte, l'amour-propre fait accepter à la femme le premier parti qui se présente et elle abandonne sa vie à un homme qu'elle respectera peut-être, mais qu'elle n'aimera jamais. Ce sera par un pro-lige de force de volonté qu'elle supportera la chaîne que la société l'a forcée de se forger ; quand, pourtant, un peu

de bon sens, un peu de réflexion de la part du prochain, aurait favorisé l'union de deux êtres destinés à un bonheur commun et séparés par la niaise routine des conventions sociales.

A ce jeu, la société a gagné le spectacle des mariages désunis, des vies mensongères dont les turpitudes n'en sont que mieux connues quand elles sont plus secrètes.

Si l'œuvre qu'entend poursuivre le TRAIT D'UNION avait pour résultat la disparition des préjugés mondains contre les propositions réciproques des parties intéressées dans l'accomplissement des unions conjugales, un service signalé aura été rendu à la société.

B***

CLUBS DE JEUNES FILLES

Les quelques remarques que je faisais la semaine dernière, à propos d'un club de jeunes filles dont on avait annoncé la formation prochaine, ont été cause que ma correspondance a considérablement augmenté de volume. J'ai reçu treize lettres à ce sujet. Les unes me disent que le projet est excellent, qu'on devrait y donner suite, que la chose sourit à une foule de jeunes filles ; les autres approuvent bien le projet, mais le trouvent d'une exécution trop difficile et me demandent comment il faudrait s'y prendre pour arriver à établir un pareil club ; trois autres enfin sont loin d'abonder dans le même sens, la treizième surtout me sert une râclée qui n'est pas de paille, je ne vous dis que ça ! Ma foi, charmante Pauline, si vous traitez les garçons de votre connaissance comme vous le faites dans votre lettre, il n'y a rien de surprenant à ce qu'ils s'éloignent de vous. Ce n'est certainement pas la manière de les attirer. A vous entendre, ce sont tous des chenapans qui ne valent pas même la peine qu'on se donne le moindre trouble pour eux. Vous vous trompez grandement, je vous assure, et toutes les jeunes filles ne partagent pas votre opinion. Il y en a une foule de bons garçons, bien établis, qui se conduisent bien, mais qui sont peu connus parce qu'ils sortent peu. Il suffirait de leur tendre la main, de les aider à vaincre leur timidité naturelle pour en faire d'abord de véritables amis et de bons maris pour plus tard. Et voilà pourquoi un club de jeunes filles serait utile en même temps qu'agréable. Voici les longues soirées d'hiver qui commencent, c'est le temps ou jamais de déloger les garçons qui vont se "cabaner" chez eux et ne voudront plus en sortir. N'est-ce pas que ce serait fort agréable d'avoir, deux ou trois fois la semaine, de petites réunions intimes où l'on pourrait causer, rire, danser, chanter, faire de la musique et que de choses encore ! Vous avez tant de secrets à vous pour plaire.

D'ailleurs les avantages d'avoir de pareils clubs sautent aux yeux. Ils sont en outre en si grand nombre qu'il serait trop long et superflu de vouloir les faire ressortir ici. Quant aux moyens à prendre pour fonder ces clubs, je ne vois là rien de bien difficile. Il s'agit simplement de réunir, à certains jours de la semaine, un groupe d'amis choisis avec soin. Aujourd'hui on se réunirait chez celle-ci, demain, chez celle-là. Un soir, on danserait, un autre, on jouerait aux cartes, une autre fois, on ferait de la musique. Enfin, mesdemoiselles, ce serait à vous à varier les amusements, car vous

devez craindre la monotonie. Et cela vous est si facile de rendre vos soirées joyeuses, gaies, agréables. Une fois que l'habitude sera prise, qu'on sera certain de s'amuser chez vous, vous verrez les garçons accourir, rivaliser de zèle et d'amabilité pour vous plaire et mériter vos bonnes grâces, et vos salons ne seront jamais vides. Mais la première condition du succès, est de mettre vos gens à l'aise. Le proverbe le dit : " Là où il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir." Ces réunions devront donc être marquées au coin de l'intimité franche, de l'amitié vraie, du bon goût. Pas de politesse forcée et surtout pas de cérémonie. Pour Dieu! mesdemoiselles, ne faites point de cérémonie! Croyez-moi, il n'y a rien que les garçons craignent autant. Comment voulez-vous que l'on s'amuse dans une maison où, avant d'entrer, il a fallu étudier son maintien pendant des heures et apprendre par cœur ce que l'on aurait à dire? Les fats et les sots, ce qui pour moi est la même chose, seuls se complaisent dans un tel milieu. Si le nœud de leur cravate est sans défaut, si le pantalon tombe bien sur le pied et s'ils réussissent à débiter quelques fades banalités, ils sont satisfaits et se croient fort spirituels. Mais ces " cocos " -là sont détestables à tous les yeux et vous leur préférerez toujours les hommes d'esprit. Alors, soyez indulgentes, fermez les yeux sur les petits défauts extérieurs, attachez-vous aux qualités du cœur et de l'esprit et l'on s'amusera franchement chez vous.

C'est ainsi et pas autrement que je comprends les clubs de jeunes filles et il peut en exister une foule. Il en existe peut-être déjà, qui sait? Alors, je suis sûr que les garçons qui ont l'avantage d'aller à de semblables réunions ne sont pas reconnus comme fumeurs enragés et buveurs incorrigibles. Et pour former de nouvelles réunions, il suffit que dix, quinze ou vingt jeunes filles s'entendent entre elles et chargent leurs frères ou quelqu'un de leur connaissance de leur trouver un certain nombre de garçons ayant les qualités voulues et c'est fait.

Ceci dit, merci à mes aimables correspondantes, pour les bonnes choses qu'elles me disent, et qu'elles soient assurées que je recevrai toujours de leurs nouvelles avec plaisir.

GEO. DE MARTIGNY.

Bizarries de la langue

Du Gaulois :

Avez-vous remarqué qu'un grand nombre d'animaux n'ont pas de masculin ou de féminin, absolument comme s'ils n'avaient pas les deux sexes? D'autres ont un nom masculin pour les femelles, ou un nom féminin pour les mâles.

Puisque, conformément à la logique des choses, on dit un cheval et une cavale, un lion et une lionne, etc., pourquoi ne dirait-on pas un éléphant et une éléphante, un passereau et une passerette, un chardonneret et une chardonnerette, etc., etc.?

N'est-il pas ridicule de dire *une* panthère mâle, *un* hareng femelle, *un* chamois femelle, *une* carpe mâle, etc.? Dirait-on *une* mâle et *un* femelle? On dit pourtant *une* outarde mâle et *un* outardeau femelle! C'est un incroyable péché-mêle de mots qui " hurlent d'être accouplés ".

Renvoyé à ces messieurs de l'Académie!

UN ENLEVEMENT

Tous les journaux sont remplis d'histoires horribles. La Province semble s'être mise en train de conjuguer le plus affreux des verbes, le verbe tuer. On se tue en famille, et la galerie frémit mais se délecte au récit des immolations qui se succèdent avec une rapidité qui tient du vertige.

Un jeune fou tue ses trois sœurs et son jeune frère : on sue d'angoisse, mais on jouit à la description des blessures. Un gamin assomme son oncle pour le voler ; on s'indigne, mais on se préoccupe de savoir s'il a bon appétit. Une mégère, hypocrite et adultère, arme son amant et lui prête assistance pour l'aider à scier le cou de son mari ; on crie : *A mort!* mais on se procure le portrait de la coquine et on critique ses toilettes.

C'est hideux ! tout bêtement hideux !

Aussi vais-je jeter un voile phéniqué sur cette purée de cadavres, sur ces tueurs vulgaires autant que féroces, et occuper l'attention de mes lecteurs par le récit d'une aventure d'un fumet délicieux. Notez que ce qui donne de la valeur à ma petite histoire, c'est qu'elle est absolument authentique, et que bien des gens pourront y mettre les noms que je dois, par égard et par prudence, tenir cachés.

* * *

Un gros commerçant de Montréal avait une fille, charmante créature de dix-huit ans. Il avait aussi — et il l'a même encore — un nombreux personnel. Parmi les sujets masculins qui composaient ce personnel, se trouvait un grand beau garçon de vingt-cinq ans, intelligent, instruit, et d'une résolution devant laquelle tous les obstacles devaient céder.

La jeune fille s'appelait Hermance, le jeune homme se nommait Albert.

Les deux jeunes gens se virent, s'aimèrent, se le dirent cent fois et jurèrent de vivre unis. Pour réaliser ce beau projet, il ne manquait que l'agrément du père. Ce monstre d'homme le refusa, sous prétexte qu'Albert n'avait qu'une position médiocre.

L'amoureux revint à la charge, mais il se vit rabrouer de si belle façon qu'il résolut de prendre la place par surprise.

Il avait appris une singulière histoire sur celui qu'il brûlait de nommer son beau-père, et il résolut de tirer parti de ce détail. Nous allons voir comment il s'y prit.

Après avoir attendu deux mois, afin de laisser croire à son patron qu'il avait à jamais renoncé à la main de sa fille, il entra un matin dans son bureau :

— Monsieur, dit-il en faisant une gracieuse révérence, je viens vous demander un conseil.

— Un conseil !... parlez, mon ami.

— Voilà, monsieur. Je suis amoureux d'une jeune fille.

— Eh bien, il n'y a pas de mal à cela.

— Non, certes. J'ai demandé sa main, ses parents me l'ont refusé.

— Et pourquoi ?

— Parce que, disent-ils, ma position n'est pas encore assez brillante.

— Ces parents-là sont des sots. Comment, un garçon comme vous, jeune, bien tourné, plein d'avenir, vous faites à des gens l'honneur de leur demander leur fille et ils vous la refusent ! C'est dégoûtant, ma parole !

— C'est plutôt cruel, monsieur. Aussi est-ce sur ce point que je viens vous demander conseil. Que dois-je faire ?

Le brave homme tomba dans le piège.

— Eh bien, mon ami, vous me plaisez avec votre franchise ; vos malheurs me touchent. Je vais vous faire une confidence qui vous servira à la fois d'exemple et de conseil. Ecoutez :

" J'avais, comme vous, vingt-cinq ans. Comme vous, j'étais employé dans une grosse maison de commerce, et, comme vous, beau garçon, mon cœur et ma main étaient disponibles. Un soir, dans une grande soirée, je rencontrai une jeune fille adorable. Nous faisons un tour de valse. Je lui dis que je l'adore. Elle veut bien se laisser adorer et m'accorder son cœur et sa main si son père consent à notre union. Le lendemain j'allai trouver le papa qui me demanda huit jours de réflexion. Au bout des huit jours, il me répondit sèchement : Non ! — Savez-vous ce que j'ai fait ?... J'ai enlevé la fille, et le lendemain le père me suppliait de devenir son gendre !

" Voilà, jeune homme comme on agit quand on est vraiment amoureux et qu'on se cogne au refus bête de parents cruels.

— Alors, monsieur, dit Albert, vous me conseillez vraiment de suivre votre exemple ?

— Et tout de suite encore.

— Mais si le père allait se fâcher, s'il me traînait devant les tribunaux ?...

— Que vous êtes donc naïf, mon garçon. Croyez-vous qu'un père sera assez stupide pour se livrer volontairement à la risée publique.

— C'est juste. Enfin, c'est votre avis et vous me donnez ce conseil sincèrement.

— Je vous le donne sincèrement.

— Eh bien, monsieur, dit Albert en se redressant, c'est fait !

— C'est fait, quoi ?

— J'ai enlevé Mlle Hermance.

— Ma fille ? Vous avez... tu as osé enlever ma fille, misérable !

Et le père outragé s'avavançait, menaçant, vers le jeune homme. Mais devant l'attitude à la fois respectueuse et ferme de son interlocuteur, il se radoucit et dit sévèrement :

— Enfin, monsieur, où est ma fille ?

— Elle est chez ma mère, où elle attend avec une impatience égale à la mienne que vous reveniez sur le refus formel que vous avez opposé à notre union, il y a deux mois.

Le père tomba dans un fauteuil. Un pli sévère rayait son front. Il réfléchit un peu, puis il demanda gravement :

— Vous êtes-vous conduit en honnête homme ?

— Oh ! monsieur !...

— C'est bien, fit-il en regardant sa montre, prenez une voiture. Moi, je rentre à la maison, et si dans un quart-d'heure vous ne m'avez pas ramené ma fille, vous devrez renoncer au bonheur d'être mon gendre. Dans le cas contraire, d'ici à huit jours les bans seront publiés.

Et ils ont été publiés.

JEAN BADREUX.

Nouvelle servante

— Quel est votre petit nom ?

— Marie.

Vous prendrez celui de notre ancienne bonne : nous y sommes habitués, et cela nous sera plus commode.

— Bien, madame. Comment s'appelait-elle ?

— Maximilienne.

ALLUSIONS ET CITATIONS LITTÉRAIRES

“Nul n'aura de l'esprit, hors nous et nos amis.”

Vers de Molière, dans *Les femmes savantes*, actes III, scène III. Armande, Bélisse et Philaminte, en compagnie de Triseotin, forment le plan d'une Académie au moyen de laquelle elles se proposent de faire sortir la femme de l'infériorité littéraire, philosophique et scientifique dans laquelle l'homme la tient depuis trop longtemps; où elles seront les oracles du bel esprit et les distributrices des réputations.

Platon s'est au projet simplement arrêté,
Quand de sa “ République ” il a fait le traité ;
Mais à l'effet entier je veux pousser l'idée
Que j'ai sur le papier en prose accommodée ;
Car enfin je me sens un étrange dépit
Du tort que l'on nous fait du côté de l'esprit ;
Et je veux nous venger, toutes tant que nous sommes,
De cette indigne classe où nous rangent les hommes,
De borner nos talents à des futilités,
Et nous fermer la porte aux sublimes clartés.

ARMANDE

Nous serons, par nos lois, les juges des ouvrages ;
Par nos lois, prose et vers, tout nous sera soumis :
Nul n'aura de l'esprit, hors nous et nos amis.
Nous chercherons partout à trouver à redire,
Et ne verrons que nous qui sachent bien écrire.

Ce vers, qui fait ressortir si énergiquement l'exclusivisme ridicule des coterie littéraires, méritait de rester proverbial et de devenir une des perles de notre langage figuré. Le mot *esprit* est souvent l'objet d'une variante amenée par les circonstances.

UNE PARTIE DE BACCARA

(Extrait des mémoires de Rochefort)

Charles Hugo, dont l'âme était essentiellement dépensière, ce qui le laissait constamment à court d'argent, me dit un soir :

— Mon cher, vous allez me rendre un grand service. Je ne sais pas comment j'arriverai à nouer les deux bouts ce mois-ci. J'ai déjà demandé à mon père des tas d'avances sur le mois prochain. Je n'ose vraiment plus le taper. Voilà ce que je voudrais : organiser ce soir une partie de baccara à laquelle il prendrait part.

— Mais, interrompis-je, il n'a jamais touché une carte de sa vie.

— Précisément. Il s'agirait, sans en avoir l'air, de l'amener à jouer. Vous seul avez assez d'influence sur lui pour obtenir ce résultat. J'ai besoin de huit cents francs. Au lieu d'être obligé de les obtenir par une scène, je m'arrangerais pour qu'il les perdît, attendu qu'il ne connaît même pas la marche du jeu et que rien ne me sera plus facile que de lui faire prendre des neufs pour des dix et réciproquement. De cette façon-là, vous m'épargnez des discussions ennuyeuses.

Bien que la loi n'admette pas qu'un fils puisse voler son père, le rigide François et moi ne pouvions nous décider à entrer dans les vues de Charles. Mais il fallut bien nous y soumettre. Il prépara pour le soir même, avec plusieurs amis, notamment la belle-fille de l'ancien directeur des chemins de fer belges, une partie de la famille où tout le monde s'attabla et qui laissa Victor Hugo isolé dans un coin du salon.

Au troisième coup de carte, Charles fit à son père une place à côté de lui, mais tout ce que nous parvînmes à obtenir, c'est qu'il jouerait

debout. Ce fut atroce. Quand Charles avait baccara, il abattait ses cartes et les jetait vivement dans la corbeille en criant :

— Neuf !

Et Victor Hugo payait. Il s'obstina, et je me demande où il se serait arrêté si, les huit cents francs indispensables une fois acquis, le fils prodigieux n'était redevenu subitement l'honnête homme qu'il n'avait jamais cessé d'être.

Le calme avec lequel Victor Hugo déposait ses billets de banque sur la table était réellement touchant. Au coup précis de dix heures, il se retira considérablement allégé et monta se coucher.

Jamais il ne reparla de cette débauche et ne la renouvela jamais non plus. Je suppose qu'à la réflexion, il se douta bien un peu du coup que lui avait monté son fils ; mais, avec ce sentiment du devoir et de la responsabilité qui ne l'abandonna jamais, il accepta sans se plaindre ce châtement d'un instant d'oubli.

Un vieux missionnaire d'Annam

Là bas, dans le sinistre pays jaune d'Extrême-Orient, pendant la mauvaise période de la guerre, depuis des semaines, notre navire, un lourd cuirassé, stationnait à son poste de blocus, dans une baie de la côte.

Avec la terre voisine, montagnes invraisemblablement vertes ou rizières unies comme des plaines de velours, nous communiquions à peine. Les gens des villages et des bois restaient chez eux, méfiants ou hostiles. Une accablante chaleur tombait sur nous, d'un ciel morne, presque toujours gris, que voilaient de continus rideaux de plomb.

Certain matin, pendant mon quart, le timonier de veille vint me dire : “ Il y a un sampan, capitaine, qui arrive du fond de la baie et qui a l'air de vouloir nous accoster. ”

— Ah ! et qu'est-ce qu'il y là-dedans ? ”

Indécis avant de répondre, il regarda de nouveau avec sa longue vue :

— Il y a, capitaine... une manière de... de bonze... de Chinois, de je ne sais pas quoi, qui est assis tout seul à l'arrière. ”

Sans hâte, sans bruit, il s'avancait, le sampan, sur l'eau inerte, huileuse et chaude. Une jeune fille à visage jaune, vêtue d'une robe noire, ramait debout pour nous amener ce visiteur ambigu, qui portait bien le costume, la coiffure et les lunettes rondes des bonzes d'Annam, mais qui avait de la barbe et une surprenante figure pas du tout asiatique.

Il monta à bord et vint me saluer en français, parlant d'une façon timide et lourde.

“ Je suis un missionnaire, me dit-il, je suis de la Lorraine ; mais j'habite depuis plus de trente ans un village qui est ici, à six lieues de marche dans les terres et où tout le monde s'est fait chrétien... Je voudrais parler au commandant pour lui demander du secours. Les rebelles nous ont menacés et ils sont déjà près de chez nous. Tous mes paroissiens vont être massacrés, c'est très certain, si l'on ne vient pas promptement à notre aide. ”

Hélas ! le commandant fut obligé de refuser le secours ! Tout ce que nous avions d'hommes et de fusils avait été envoyé dans une autre région ; il nous restait, en ce moment, juste le nombre de matelots nécessaires pour garder le navire ; vraiment nous ne pouvions rien pour ces pauvres “ paroissiens-là ”, et il fallait les abandonner comme chose perdue.

Maintenant arrivait l'heure accablante de midi, la torpeur quotidienne qui suspend partout la vie. Le petit sampan et la jeune fille s'en étaient retournés à terre, venant de disparaître là-bas, dans les malsaines verdure de la rive, et le missionnaire nous restait — naturellement — un peu taciturne, mais ne récriminant pas.

Il ne se montra guère brillant, le pauvre homme, pendant le déjeuner qu'il partagea avec nous. Il était devenu tellement Anna-

mite qu'aucune conversation ne semblait possible avec lui. Après le café il s'anima seulement quand parurent les cigarettes, et il demanda du tabac français pour bourrer sa pipe ; depuis vingt ans, disait-il, pareil plaisir lui avait été refusé. Ensuite, s'excusant sur la longue route qu'il venait de faire, il s'assoupit sur des coussins.

Et dire que nous allions sans doute le garder plusieurs mois, jusqu'à son rapatriement, cet hôte imprévu que le ciel nous envoyait ! Ce fut sans enthousiasme, je l'avoue, qu'un de nous vint enfin lui annoncer de la part du commandant :

— On vous a préparé une chambre, mon père. Il va sans dire que vous êtes des nôtres jusqu'au jour où nous pourrons vous déposer en lieu sûr. ”

Il parut ne pas comprendre.

“ Mais... j'attendais la tombée de la chaleur pour vous demander un petit canot et me faire reconduire là-bas, au fond de la baie. Avant la nuit vous pourrez bien me faire porter à terre, au moins ? reprit-il avec inquiétude.

— A terre !... Et que ferez-vous à terre ? ”

— Mais, je retournerai dans mon village, dit-il avec une simplicité tout à coup sublime. Ah ! je ne peux pas dormir ici, vous comprenez bien ! Si c'était pour cette nuit l'attaque ! ”

Voici qu'il grandissait à chaque mot, cet être d'un premier aspect si vulgaire, et nous comptions à l'entourer avec une curiosité charmée.

— Cependant, c'est vous qui serez le moins épargné de tous, mon père ? ”

— Oh ! c'est bien probable, en effet, ” répondit-il tranquille et admirable comme un martyr antique.

Dix de ses paroissiens l'attendaient sur la plage au coucher du soleil ; tous ensemble, ils retourneraient la nuit au village menacé, et alors, à la volonté de Dieu !

Et comme on le pressait de rester, — car c'était courir à la mort, à quelque atroce mort chinoise, que s'en retourner là après ce refus de secours, il s'indigna doucement, obstiné, inébranlable, mais sans grandes phrases et sans colère : “ C'est moi qui les ai convertis, et vous voulez que je les abandonne quand on les persécute pour leur foi ! Mais ce sont mes enfants, vous comprenez bien ! ”

Avec une certaine émotion l'officier de quart fit préparer un de nos canots pour le reconduire et nous allâmes tous lui serrer la main à son départ. Toujours tranquille, redevenu insignifiant et muet, il nous confia une lettre pour un vieux parent de Lorraine, prit une petite provision de tabac français, puis se mit en route.

Et tandis que le jour baissait, nous restâmes longtemps à regarder en silence s'éloigner, sur l'eau lourde et chaude, la silhouette de cet apôtre qui s'en allait si simplement à son martyre obscur.

Nous appareillâmes la semaine suivante, pour je ne sais plus où, et les événements, à partir de cette époque, nous bousculèrent sans trêve. Jamais nous n'entendîmes plus parler de lui, et je crois que, pour ma part, je n'y aurais jamais repensé, si Mgr Morel, directeur des Missions Catholiques, ne m'avait demandé un jour avec instances d'écrire *une petite histoire de missionnaire*.

PIERRE LOTI.

Dans un théâtre lyrique :

— Cette chanteuse a fait de grands progrès depuis que nous l'avons vue, ne trouvez-vous pas ?... ”

— Oui, c'est vrai... Autrefois, quand on la rappelait, elle rechantait... Maintenant, elle se contente de sourire et de saluer... ”

Le financier Z... riche à millions, disait, hier, à un de nos confrères qui a plus d'esprit que de fortune :

— Quand j'ai commencé les affaires, monsieur, je n'avais rien.

— Mais, alors, ceux avec qui vous les avez faites possédaient quelque chose ? ”

FEUILLETON DU "TRAIT D'UNION"

—LES—

Meres Ennemies

PAR

CATULLE MENDES

4

LIVRE PREMIER

LA PATRIE, L'ÉPOUSE, L'ENFANT

VI

(Suite)

On lui avait concédé pour le divertir, pour s'en divertir aussi, l'office de garder et d'instruire des oiseaux dans la serre de Mikalina, qui devint une volière ; il avait lui-même, allant, venant dans les bois de la castellanie, sans qu'on s'en inquiât, cette liberté de chanter et de battre d'ailes qu'ont les oiseaux en cage.

Était-il heureux ? Il était bon, il riait.

Sa grande affaire était de guetter les nids, de tendre des pièges aux rossignols ; à tout instant, on le voyait se glisser entre les buissons d'épines, avec sa jolie face un peu grasse et rose que frôlaient de longs cheveux en boucles, dans son costume de chasse aux couleurs réjouissantes, justaucorps de satin mi-parti de rose et de vert, brodé d'oiseaux qui volent, toque de grèbe où s'épanouissait en éventail une aile de faisan d'or.

Presque toujours il avait sur l'épaule un pigeon familier qu'il nommait Gris d'Argent à cause du plumage de l'oiseau :

Rhodzko dit :

—Tu es là, Tzoryl ?

—Ne me vois-tu pas ? J'ai ramené au château M. Etienne, qui a joué dans ma volière ; et maintenant, là, sous les arbres, j'écoutais une histoire que me contait Gris d'Argent.

—Une histoire ?

—Interroge-le, il te la dira.

—Veux-tu m'irriter, Tzoryl ?

Tzoryl eut un petit rire, en secouant ses cheveux.

—Je ne tiens pas à t'irriter, mais je ne craindrais pas ta colère ! J'ai appris la douceur avec les tourterelles et le courage avec les aigles.

—Prends garde. L'office d'oiselier m'a toujours paru inutile dans la maison d'un gentilhomme polonais.

—Oui, les oiseaux t'inquiètent. Tu sais qu'ils sont curieux et bavards ! Ce qu'ils disent, tu ne l'entends pas, parce qu'il faut, pour les comprendre, être innocent et doux comme eux-mêmes ; mais tu crains que leur ramage ne babille à l'oreille des autres ? Tu as raison : le soir, quand je me couche dans la volière, auprès des ramiers ensommeillés, qui roucoulent tout bas, et des perruches qui gazouillent en rêve, une jeune corneille, en becquetant mes cheveux, me tient mille discours.

—Ah ! et que dit-elle ?

Tzoryl se rapprocha.

—Elle dit qu'un paysan du castellan de Mikalina, naguère le plus humble des serfs, est devenu à cette heure le chef et le tyran des autres serviteurs, ne semble pas satisfait encore de sa rare fortune ; car elle le rencontre souvent dans les plus sombres retraites de la forêt, seul, l'air obscur, et se parlant bas comme quelqu'un qui complot ; elle dit l'avoir surpris lisant en secret puis déchirant des lettres apportées par des hommes étrangers qui repartaient aussitôt ; enfin, plus d'une fois, tout en égrenant du bec les grappes noires d'un mûrier sauvage, elle l'a vu, dit-elle, sourire méchamment—tiens, comme tu souris—pendant que madame Boleska, accoudée à sa fenêtre, interrogeait la route déserte par où le maître ne revient pas.

—Je te chasserai, Tzoryl, et je ferai briser ta volière.

—Non, le jeune seigneur aime trop mes oiseaux. Ce sont ses petits compagnons. Ils le suivent quand il court ; ils se posent sur ses bras quand

il s'arrête, comme sur les branches d'un jeune arbrisseau. L'autre jour, on ne savait où il était, dans le verger, dans le bois peut être, très loin ; j'ai dit à Gris d'Argent : " Va le chercher ! " et c'est l'oiseau qui a retrouvé l'enfant. Ma volière brisée, M. Etienne serait triste, et un chagrin de son fils est la seule chose que la comtesse ne pardonnerait à personne. D'ailleurs, chasse mes oiseaux, si tu l'oses ! Que m'importe ! je les suivrai. La Bruyère Noire, c'est une volière plus grande. Je me ferai un nid dans les arbres, comme les palombes, ou je dormirai avec les rouges-gorges dans quelque creux de rocher. Votre pain de froment, je n'en aurai pas besoin, tant que les sorbiers auront des sorbes rouges ; s'il le faut, le pinson m'apprendra à me contenter de graines, et le rossignol à me nourrir de fourmis volantes. Je ne regretterai pas même la chapelle, ni le père Dominique ! car j'ai ma manière de prier : A peine éveillé, je dis un *Pater* à l'oreille de mon aouette préférée, elle s'envole, elle monte tout droit vers la lumière, avec de petits cris, comme une fusée qui chante ; elle plane, elle se perd dans le bleu du ciel, du côté où est le bon Dieu, et quand elle redescend, mon message rempli, elle m'apporte un peu de pardon et d'espérance dans la clarté de son joli chant ! Allons, c'est dit, tu me renvoies, et nous n'avons plus qu'à prévenir madame Boleska...

Rhodzko s'était remis, ajournant sa colère. Il laissait dire le petit homme, avec un air de prendre plaisir à ce discours frivole ; puis, en lui caressant les cheveux d'une main qui se fit douce :

—Non, je ne te chasserai pas. Si tu es bavard comme tes chardonnerets, tu es joli comme eux. Je te ferai venir du Bengale ou des Grandes Îles des colibris et des cardinaux pour embellir ta volière ! Faisons la paix, Tzoryl. Tu me juges mal, et ta corneille ne sait ce qu'elle dit. Devine à quoi je songeais tout à l'heure, précisément en regardant la castellane ? A une bonne nouvelle dont je suis le messager.

—Ce n'est pas un corbeau, dit Tzoryl, qui apporte la branche d'olivier. Quelle est cette nouvelle ?

—Bon ! Gris d'Argent l'irait redire à tous les nids de la forêt. C'est Mme Boleska qui doit l'apprendre la première.

Là-dessus Rhodzko s'éloigna, et, au moment d'entrer dans le château, il fit un geste d'adieu, en souriant, au petit oiselier, qui tourna la tête vers son pigeon comme pour lui demander : " Que penses-tu de ceci, Gris d'Argent ? "

VII

En entrant dans la chambre nuptiale, Elisabeth Boleska avait laissé la porte entr'ouverte.

Rhodzko s'arrêta sur le seuil.

Elle ne l'avait pas entendu venir. Elle était toujours debout, entre les tapisseries sombres de la haute fenêtre, immobile, considérant l'horizon, âme solitaire en face de la solitude.

En silence, sans mouvement, il la regardait, et il passait dans les yeux de Rhodzko d'étranges rêveries pleines tour à tour de tendresse et de colère.

C'est qu'il pensait, le voici :

—Quelquefois, vraiment, devant la douceur et la grandeur de cette femme, je me trouble, j'hésite. Pourquoi faut-il que je ne puisse fonder mon élévation que sur son abaissement et ne me réjouir qu'après qu'elle aura pleuré ? Ah ! marche à ton but sans même voir ce que tu foules ! Pour acquérir la puissance à laquelle tu as droit, puisque tu l'en connais digne, le choix des moyens ne t'est pas offert. Esclave, à quoi l'honnêteté, comme on dit, te servirait-elle ? A demeurer un bon serviteur, toi qui portes un cœur de prince ! Accepte la nécessité de la ruse, du mensonge, du mal. Né dans la fange, il est tout simple d'imiter les reptiles. Des ailes te pousseront quand tu seras dans la lumière !

Il songea plus profondément, avec un pli plus amer de la lèvre.

—Oh ! si longtemps j'ai rampé, rampé sans issue dans l'ombre et dans la boue ! Si longtemps je l'ai eu pour maître, moi, cœur robuste, ferme esprit, ce castellan de Mikalina, âme faible, incapable tout autant d'un forfait hardi que d'un su-

blime exploit, inégale à toute grandeur ! Plus loin que le regard ne s'étend du sommet de la tour, la terre et les hommes lui appartiennent ; s'il voulait, lui, magnat de Lithuanie, s'il osait vouloir quelque fière entreprise de délivrance, ses paysans lui feraient assez de soldats, et il trouverait vingt champs de bataille sans sortir de son domaine. Vainqueur, quel triomphe ! Et il vaincrait, car il a cette sainte épouse qui lui assure par ses prières la partialité de la Providence. Vaincu même, quelle gloire ! Mais non, détourné de la patrie par une ambition mesquine, éloigné du foyer par une enfant coquette et perverse, il abandonnera tout, la victoire possible, la gloire certaine, et jusqu'à son admirable femme, pour les faveurs d'une cour étrangère, partagés avec cent autres, et pour la beauté d'une aventurière avide ! L'imbécile ! Eh bien ! que sa volonté soit faite ! la maison, qu'il la renie, la patrie, qu'il la désavoue ; que ses terres ne soient plus à lui, que ses paysans ne soient plus à lui ; qu'il résigne enfin, puisque telle est sa lâche folie, la puissance dont il n'a pas osé faire usage ! Il est un homme, un homme digne d'elle, qui s'en emparera ! Déjà, lentement, tortueusement, il monte, il se rapproche, il étend les mains pour saisir... et plus tard personne ne se souviendra des bassesses anciennes, qui furent nécessaires, non, personne, pas même celle qui en aura souffert, pas même Dieu qui sera glorifié par sa victoire, quand je me dresserai dans mon orgueil, sauveur d'un peuple et plus grand qu'un roi !

Sa violente pensée se faisait geste et parole ! souvent—c'était un défaut,—il se laissait emporter par ses rêveries au point de proférer des exclamations pompeuses et d'élever des bras qui avaient l'air de tenir une épée ou un spectre.

—Que veux-tu, Rhodzko ? demanda la comtesse Elisabeth en tournant lentement la tête.

Il se courba, se resserra, rentra tout entier dans sa domesticité douceuse.

—Que les saints soient loués ! dit-il ; j'apporte un message de joie. Une lettre m'annonce que le comte André Boleski rentrera ce soir dans sa maison.

VIII

Il revenait ! Elle lut la lettre, c'était certain : il revenait.

Un contentement immense lui gonfla la poitrine ; ses lèvres remuaient, sans paroles ; elle avait des palpitations de paupière comme devant le brusque embrasement d'un feu de joie dans la nuit.

Il était singulier que le comte Boleski annonçant son retour à l'un de ses domestiques eût négligé d'en prévenir sa femme ; elle ne prit pas garde à cela.

Elle ne pensait qu'à une chose : elle le verrait ce soir, tout à l'heure, lui, André, son seigneur, son amour, son éternelle attente.

Défaillante d'ivresse—elle, si ferme sous le fardeau des peines—elle se traîna, s'appuyant aux meubles, vers une image de Notre-Dame, qui était là, dans une niche d'azur et d'étoiles, et s'agenouilla, extasiée.

En paroles confuses, lambeaux de litanies, exclamations de reconnaissance, elle répandait délicieusement sa joie aux pieds de la divine Mère.

Elle se releva, elle dit, l'œil plein de fêtes :

—Rhodzko ! que l'on sonne les cloches de la chapelle ! Avrussez le père Dominique ! il dira, cette nuit, une messe aux flambeaux pour rendre grâce à Dieu qui ramène le maître ! Pavoyez les fenêtres, jonchez de feuilles de tilleul et de chêne les escaliers et les dalles ! Que les tables soient dressées ! Que les caves soient ouvertes ! Quiconque a faim mangera, quiconque a soif boira ! car il faut que plus tard on lise dans les histoires : " Il y eut deux fêtes au château de Mikalina, deux fêtes qui ne furent jamais surpassées en éclat ni en largesse : l'une, le jour où le comte André Boleski, à la tête de ses gentilshommes et de ses paysans, chassa le dernier des Russes de la terre sacrée de Pologne ! "

Rhodzko se retira, sombre, l'œil inquiet d'une involontaire miséricorde, et, justement comme il sortait, Etienne rentra, rose de plaisir, avec des rires, ayant du duvet d'oiseaux parmi ses cheveux envolés.

Elle l'appela, le serra contre elle, l'embrassa vingt fois.

—Tu lui ressembles! je t'adore.

Puis, assise, tenant son fils entre ses genoux, elle lui dit, en l'embrassant toujours, des paroles familières et ravies.

—Ecoute! tu vas voir ton père. Ah! c'est Notre-Dame qui m'a inspiré mon serment, tout à l'heure. Tu vas voir le castellan de Mikalina, ton père! c'est un fier gentilhomme, un magnat! mais ce n'est pas un vieillard comme M. le staroste. Il est jeune, il est beau,—ah! il est charmant. je t'assure. Fais bien attention à ce que je vais t'apprendre. Dès qu'on aura baissé le poit, dès que les trompettes auront sonné comme pour la bienvenue du prince, toi, entre la double haie des r-viteurs, tu marcheras le premier, avant moi!—car, enfin, tu es le petit seigneur de tout ce grand domaine,—et d'abord tu baiseras la main du castellan, en courbant les genoux; puis, les yeux baissés, tu lui diras... Retiens bien ce qu'il faudra dire.

—Oui, dit l'enfant, ouvrant tout larges ses petits yeux.

—Tu lui diras: "Monsieur le castellan!..." Dis après moi: "Monsieur le castellan..."

—"Monsieur le castellan," répéta le petit homme.

—"C'est une faible voix qui salue votre bon retour..."

(A suivre)

Hotel Riendeau

50-60 Place Jacques-Cartier
MONTREAL

L'HOTEL RIENDEAU, l'un des meilleurs de Montreal, est situé au centre de la ville, à proximité des Banques, de l'Hôtel de Ville, du Palais-de-Justice, des bureaux d'affaires et des études d'avocats.

Le service est fait à l'américaine et à l'europpéenne; deux cents chambres confortables sont à la disposition des voyageurs.

Un bureau télégraphique est situé dans l'établissement, et les communications avec tous les points de la ville et de la banlieue sont des plus faciles.

ACHETEZ LES BILLETS DE LA
Société Nationale de Sculpture
104, rue ST-LAURENT.

CAPITAL ACTION, - - - \$50.000

Distribution d'objets d'art tous les Soirs à 8 Heures.

Lots variant de 25c à \$1000.00

PRIX DES BILLETS: 5c. à \$1.00.

Aussi distribution tous les mercredis.

GROS LOT: \$1.500.00.

PRIX DU BILLET, - 10 Cts.

ON DEMANDE DES AGENTS.

RESTAURANT

'PRINCESSE LOUISE'

Jos. Meunier & Cie, Props.

1636, NOTRE-DAME,
MONTREAL.

Bell Téléphone 2201

Consommations de premier choix "Free lunch" variés.

FRED. LAPOINTE

1551, Rue Ste-Catherine

MOBILIERS A LA PORTÉE DE TOUTES LES BOURSES

\$50 pour un ameublement complet: Set de Salon, Set de Chambre, Set de Salle à Diner et de Cuisine.

Sets de Chambre depuis \$9.00 jusqu'à \$250.

CHOIX IMMENSE.

Beauté, Qualité, Bon Marché, Conditions Faciles pour toute Personne Solvable.



1604, Rue Notre-Dame,

MONTREAL.

Les propriétaires du TRAIT D'UNION ont le plaisir d'annoncer qu'ils prennent des contrats pour toutes sortes de travaux de ville (jobs) depuis la plus petite carte de visite jusqu'aux plus grands placards et affiches.

Leurs prix défient toute compétition.

Les Livres,

Brochures,

Pamphlets,

Factums,

Journaux,

Circulaires,

Formules pour Avocats, Notaires, Huissiers, Etc.,

seront faits avec le plus grand soin, à la satisfaction de leurs clients.

On est prié d'adresser toute communication au

"TRAIT D'UNION"

1604, Rue Notre-Dame, - MONTREAL.

Le Trait d'Union

JOURNAL HEBDOMADAIRE

PUBLIÉ PAR

Henri Roulland et George L. de Marigny, Props.
1604, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL.

PETITES ANNONCES

TARIF :

50 mots au plus, 25 cents.

Nota.—La copie des *Petites Annonces* doit être remise au bureau du TRAIT D'UNION le mercredi à quatre heures après midi au plus tard.

Les personnes qui adresseront leur réponse à une annonce au bureau du journal, sont instamment priées, pour éviter toute erreur, de reproduire en tête de leur enveloppe, le numéro d'ordre de l'annonce placé à gauche de la case.

MARIAGES :

1—UNE jeune fille française, bien élevée, petite dot, épouserait un monsieur de 25 ans au moins, honnête ayant une position modeste, honorable et sûre. Ecrire à MARGUERITE, bureau du journal.

2—UNE institutrice, 22 ans, jolie, de bonne famille, exerçant ses fonctions dans une localité sise à 20 minutes de Montréal, épouserait monsieur de 25 à 30 ans au plus, ayant une position sûre valant au moins \$600 par année. Ecrire à B.B.B. bureau du journal.

3—VEUVE, 35 ans, brune, petite mais bien de sa personne, honnête et bonne ménagère, 2 enfants : garçon 13 ans, fille 10 ans, ayant un petit revenu, épouserait veuf de son âge, sans enfants, ayant bonne conduite et un emploi fixe. Ecrire à ROSEN, bureau du journal.

4—MÉDECIN, 38 ans, bonne position, épouserait jeune fille ou veuve de bonne famille ayant situation sociale en rapport avec sa position. Ecrire No. 2000, bureau du journal.

8—JEUNE homme, 26 ans, très robuste, employé de commerce, \$600 par an, héritera de \$25,000, désire épouser jeune fille honnête et bien élevée ayant revenu pour ses toilettes. Ecrire à SYMPATHIQUE, bureau du journal.

16—UNE Américaine, divorcée, 33 ans, riche, bonne, mais volontaire, épouserait un Canadien-Français bien élevé allant à bicyclette. Cette dame parle très bien les deux langues. Ecrire à KERRY, bureau du journal.

18—UNE jeune fille, 22 ans, jolie et aimante, orpheline, ayant une légère claudication par suite d'un accident lointain, épouserait un brave garçon sans fortune mais non désœuvré. Ecrire à IDA, bureau du journal.

19—UN garçon de trente ans, qui a toujours été malheureux, voudrait se marier dans l'espoir d'échapper à la solitude qui le fait souffrir. Il gagne \$1,500 par an dans un poste sûr. Ecrire à Z. O. Z. A. bureau du journal.

20—UN gai luron, 30 ans, sérieux à ses heures, se marierait volontiers, s'il en trouvait l'occasion. Il n'a pas d'idées arrêtées sur la personne, et prendrait la première gentille petite femme qui s'offrirait à lui. Toujours content est sa devise. Ecrire : VIVE LA JOIE, bureau du journal.

21—UN hôtelier, veuf, 42 ans, épouserait une femme veuve de son âge, sachant conduire une bar et capable de servir la clientèle. N'a pas d'enfants et voudrait que sa future fut dans les mêmes conditions. Ecrire à G. U., bureau du journal.

25—UNE jeune fille de 15 ans et 3 mois, trop jeune encore pour songer au mariage, voudrait être marraine d'une jolie petite fille qu'on nommerait Marcelle, à la condition que le parrain soit un joli garçon et un mari possible pour plus tard. Ecrire à MARCELLE, bureau du journal.

29—UN monsieur de 40 ans, ayant une bonne position épouserait une jeune fille de moins de 20 ans, même sans fortune. Ecrire à C. C., bureau du journal.

30—A YOUNG widow, Scotch, age 28, having lived in Montreal for seven years, would marry a bachelor or a widower without encumbrance, not older than 40. She can speak both French and German slightly. Address, MRS. ELLEN, TRAIT D'UNION office.

31—JEUNE homme, 22 ans, fils unique, famille honorable et riche, désire épouser jeune fille ayant de la fortune. Ecrire à P. P., bureau du journal.

32—JEUNE fille, 24 ans, employée de commerce, épouserait monsieur qui aurait une position lui permettant de rester à la maison et de se consacrer aux soins du ménage. Ne tient ni à la jeunesse, ni à la beauté. Ecrire à ELLE, bureau du journal.

33—ORPHELINE, 19 ans, ni bien ni mal, mais douce et affectueuse, qui aura à sa majorité un revenu de \$400 par an, épouserait de suite un homme honnête et travailleur qui l'arracherait aux mauvais traitements qu'elle subit depuis 6 ans chez les parents éloignés qui l'ont recueillie à la mort de sa mère. Ecrire à RECONNAISSANCE, bureau du journal. Pressé.

34—UN photographe habile dans son art, 28 ans, très brun et réputé bon au garçon, musicien, chantant agréablement, possédant un beau mobilier très complet, épouserait une jeune fille brune, de 20 à 22 ans, honnête et disposant d'un petit capital suffisant pour monter un atelier de photographie. Affaire très sérieuse. Ecrire à X. Y. Z., bureau du journal.

36—CANADIENNE née aux Etats-Unis et y demeurant, 23 ans orpheline, bien de sa personne, ayant un petit capital qui pourrait fructifier entre des mains habiles, épouserait un canadien français résidant à Montréal, honnête et au courant des affaires. Ecrire à ROSANAH, bureau du journal.

38—UN jeune homme de bonne famille, sobre, pharmacien établi, désire épouser jeune fille bien élevée qui aurait revenu pour ses toilettes. Une jeune fille de la campagne serait préférée. Ecrire à PHILIPPE, bureau du journal.

39—VEUVE, 38 ans, jolie, excellente femme de ménage, rendue aux Etats Unis depuis peu et désireuse de revenir au Canada, épouserait veuf ou vieux garçon ayant position modeste mais sûre ; peut elle-même gagner sa vie. Ecrire à A. D., bureau du TRAIT D'UNION.

40—UNE toute jeune veuve, bonne cuisinière, épouserait un monsieur de 30 ans au plus, qui lui fournirait les moyens de monter une maison de pension qui partirait avec une vingtaine de clients sûrs et solvables. Ecrire, A. R. Z., bureau du journal.

37—NOUS prions le jeune homme, employé dans une grande maison de détail de la rue Notre-Dame, qui a écrit à M....., de bien vouloir nous écrire ou de passer à notre bureau. Nous avons une communication importante à lui faire, et l'adresse qu'il nous a donnée rue G..... avec ses prénom et nom qui commencent par E. G. est une indication insuffisante pour nous permettre de lui écrire en lui assurant la discrétion.

42—JE suis américain, habitant Urbana (Ohio), veuf, sans enfant, et je suis dans un commerce de gros et de détail bien payant. Désirerais épouser veuve ou fille âgée de 45 à 53 ans, ayant quelque fortune qu'elle consentirait à investir dans mon commerce pour l'augmenter, en qualité d'associé. Donnerais toutes les informations nécessaires dans ma première lettre. Adressez prof. SMITH, bureau du journal.

41—PHARMACIEN, 28 ans, de très bonne famille, désire épouser jeune fille bien élevée, de 20 à 25 ans. Ecrire à EDCAR, bureau du journal.

43—UN homme veuf, de 42 ans, sobre et aimant bien son intérieur, ayant un fils de 18 ans qui gagne bien sa vie, épouserait une veuve sans enfants ou dont les enfants seraient placés. Il a une position de foreman qu'il occupe depuis 12 ans et qui lui rapporte \$22 00 par semaine toute l'année. C'est une place sûre qu'il conservera toute sa vie. Proposition très sérieuse. Ecrire à FOREMAN, bureau du journal. On répondra à toutes les propositions.

44—UN jeune homme de bonne famille, âgé de 26 ans, épouserait une jeune fille jolie, bien élevée, qui ne saurait pas jouer du piano, ou qui s'engagerait formellement à n'en pas jouer à la maison. Ecrire à ALBERT, bureau du journal.

45—UN jeune médecin, 24 ans, bonne tournure, nouvellement établi dans une campagne à proximité de Montréal, épouserait une jeune fille d'une vingtaine d'années, gracieuse, bonne musicienne et possédant \$2,000. Ecrire à REXÉ, bureau du journal.

46—UN bon cuisinier français, 36 ans, veuf avec un petit garçon de 9 ans en pension. Ayant bonne conduite et quelques économies, épouserait demoiselle ou veuve sans enfant, ayant âge et position en rapport. Ecrire à MONCEL, bureau du journal.

48—ON recherche en mariage une jeune veuve possédant un capital d'au moins \$10,000. Ecrire à PELIX, bureau du journal. Affaire bonne et loyale.

DIVERS

A MESSIEURS les commerçants, Voulez-vous une publicité bien faite, intelligente et fructueuse, adressez-vous, pour la rédaction de vos réclames et de vos annonces au TRAIT D'UNION, 1604, rue Notre-Dame.

12—ESSAI gratuit de la vue, par J. Petit, opticien, 35 cote St-Lambert, Montréal.

13—LES huitres les plus fraîches se trouvent chez Jos. Poitras, au Petit Windsor, coin de la cote St-Lambert et de la rue St-Jacques. Dégustation sur place. Ouvert toute la nuit, ce qui facilite les gourmets qui veulent savourer les huitres à domicile et qui ont oublié de s'approvisionner durant la journée.

L BAUME RHUMAL est le spécifique souverain contre toutes les affections de la gorge. En faire l'essai une fois, c'est l'adopter définitivement. En vente partout, 25 cents.

22—ON désirerait connaître l'adresse d'un tailleur à façon, faisant les réparations. S'adresser ou écrire au bureau du journal.

A LOUER, belle grande chambre sur le palier des bains. Deux fenêtres donnant sur le carré Viger. Chauffage à l'eau chaude, gaz, etc. 375 rue Craig.

47—ON demande un jeune homme actif, parlant les deux langues, et possédant \$250 pour les investir dans une affaire payante qu'il pourrait surveiller. Ecrire à ROBERT BRUCE, bureau du journal.

L'ONGUENT MAGIQUE guérit les maux suivants : les plaies de toute nature : brûlures, engelures, mal de barbe, mal de lèvres, touts d'ongles—Maux du nez et des oreilles, crevasses, hemorrhoides, ampoules, lèpre, etc. En vente chez tous les pharmaciens à Montréal. Prix 25 cts la boîte.

ACHATS, VENTES ET ECHANGES

35—ON demande un bon Kodak de seconde main. Ecrire à PURO, bureau du journal.

11—A VENDRE une superbe fournaise nickelée ayant servi 4 mois. Hauteur 5 pieds. Prix, neuve \$75.00. A vendre pour \$30 comptant à l'essai. Adresser offre à FINE, bureau du journal.

28—A VENDRE un beau bicyclette tandem d'occasion exceptionnelle. Prix avantageux. Ecrire au bureau du journal, à M. L., qui se rendra avec sa machine au rendez-vous qu'on lui fixera, à condition qu'on ne fasse pas une offre inférieure à \$50, le tiers de son prix.

15—LA maison Paquette et Michaud, 241, rue St-Laurent, No 241, expose un splendide piano Singulier article, dira-t-on, pour une maison de nouveautés si connue pour ses élégantes spécialités ! Et on aura raison de s'étonner. Cependant l'étonnement ne saurait se prolonger lorsque l'on saura que cet instrument de haut luxe est une prime offerte à tous les clients et acheteurs de la maison. En d'autres termes, quiconque fera une emplette dans la maison Paquette et Michaud, d'ici au jour de l'an, recevra autant de billets qu'il aura dépense de piastres. Ces billets donneront droit de participation au tirage de ce piano, et l'heureux gagnant n'aura eu d'autre peine pour l'avoir que d'avoir eu la bonne inspiration de faire ses achats dans une des meilleures maisons de Montréal.

OFFRES ET DEMANDES DE CAPITAUX :

5—ON demande associé avec un apport de \$800, pour donner extension à un commerce d'articles de modes très demandés. Commerce exploité à Montréal avec succès depuis 4 ans. Ecrire à JULES 180, bureau du journal.

26—ON demande un commanditaire avec \$1,000 pour donner de l'essor à une entreprise payante et bien lancée. Cette somme, qui sera déposée en banque, restera sous le contrôle du commanditaire à qui on réservera de sérieux avantages, et il est probable que la moitié à peine sera employée. Ecrire à JACQUES, bureau du journal.

W. J. PROULX, Notaire

— DE —

SIMARD & PROULX, Notaires
15 RUE ST-JACQUES,
Bureau du Soir : 977 St-Laurent, Montreal.
ARGENT A PRETER.

Librairie FAUCHILLE

1712 Rue Ste-Catherine

En vente à des conditions spéciales : "Le Nouveau Larousse Illustré." Ce magnifique ouvrage se publie comme suit : Un fascicule toutes les semaines, ou une série comprenant 10 fascicules tous les deux mois et demi environ.

Une spécialité de modes françaises, principalement la mode Nationale, reçue tous les lundis, et qui donne toutes les semaines pour 5 cts le numéro un patron grandeur naturelle.

Toute personne qui prendra un abonnement de un an 6 mois ou 4 mois aura droit à 3 nos gratuitement.

Toutes commandes de Volumes exécutées à trois semaines d'avis.

Palais ^{du} Cristal

1600 Rue Notre-Dame

MONTREAL

A. CARTIER, Prop.

(Ancien propriétaire de l'Hôtel Central, St-Remi, P.Q.)

VINS ET LIQUEURS
DE PREMIER CHOIX

Dîner à 25c—Cuisine Française

Table d'hôte et à la carte.—Repas à toute heure.